



VILLENEUVE  
SAINT-GEORGES

Service Urbanisme

Date de publication en ligne : 26 janvier 2023

## EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE

AFFICHAGE N°                    du

Par décision municipale n° **DP 94078 23 00005** du 25 JAN. 2023  
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

Domicilié (e)                    48 rue Henri Barbusse  
91330 YERRES

En vue de la réalisation :    Création d'une canalisation des eaux usées

Sur un terrain sis                15 RUE VOLTAIRE  
Cadastré                            AH591

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le 25 JAN. 2023

Le Maire



Philippe GAUDIN

### PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,  
Nous soussigné,                    Appareteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,  
certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet  
de la décision municipale n° **DP 94078 23 00005** du                    a été affichée en  
Mairie du                    au                    25 JAN. 2023 conformément aux textes en vigueur.  
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appareteur,